

NOTICE POUR LE RÉGLEMENT DE LA CVEC

1^{ère} inscription

- Cliquer sur ce lien : <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- Dans l'onglet « votre attestation », cliquer sur le lien : MesServices.Etudiant.gouv.fr pour créer votre compte.
- Sur la page qui s'ouvre, cliquer sur « inscription »



*Vous aurez besoin de votre n° INE (n° identification nationale d'étudiant)

- Une fois l'inscription terminée, revenir sur le lien : <http://cvec.etudiant.gouv.fr/> et cliquer sur « obtenir mon attestation ».
- Cette attestation est ensuite à nous retourner obligatoirement par mail pour valider votre inscription.

*Comment obtenir votre n° INE :

N° INE : numéro attribué aux étudiants lors de leur scolarité française et figurant sur le relevé de notes du baccalauréat (passé après 1995) ou auprès de votre ancien établissement d'études supérieures (universités depuis 1995, instituts catholiques depuis 2000-2001, écoles d'ingénieurs depuis 2001-2002)

Si vous êtes dans ce cas de figure, vous devez contacter votre ancien établissement d'études supérieures pour obtenir ce n° ou vous référer sur votre relevé de notes du baccalauréat.

Si vous n'êtes pas dans ce cas de figure, cliquer sur « je n'ai pas de n° INE ».